

Rapport annuel



2024 - 2025

ENSEMBLE
pour prévenir le suicide

jevi
Centre de prévention
du suicide - Estrie



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	3
Une nouvelle identité visuelle porteuse d'espoir	4
Les critères de l'action communautaire autonome	5
Philosophie, mission, valeurs et objectifs	6
Le conseil d'administration 2024-2025	7
L'équipe de JEVI	8
L'organigramme de JEVI au 31 mars 2025	8
Les membres 2024-2025 de JEVI	9
Présence et représentation de JEVI	10
Présence de JEVI dans les médias	11
Les services d'intervention	12
La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI.....	12
Le suivi court terme	13
Le suivi étroit	15
Les interventions d'urgence.....	18
Les services de postvention.....	19
Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide.....	20
Le soutien clinique.....	20
La supervision clinique	20
Dossiers spéciaux	21
Les services de formation et de sensibilisation	22
Les formations aux professionnel·le·s	22
Les formations aux citoyen·ne·s.....	24
Les rendez-vous annuels	26
L'autofinancement et l'administration	27
L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin	27
Activités d'autofinancement.....	28
La communauté se mobilise pour JEVI.....	29
Formation continue des employé·e·s de JEVI	31
Liste des sigles et acronymes	32

Mot du président

En cette fin d'année financière à JEVI, il me fait plaisir de faire une rétrospective de notre année et de vous partager nos grands constats. Prendre compte de l'organisation que nous étions il y a 1 an, qui nous sommes aujourd'hui et vers où nous nous dirigeons est impressionnant !

Comme l'année dernière, l'année 2024-2025 a été une année de grands changements (positifs !) pour nous, une année sous le signe du développement organisationnel et du renouveau.

En effet, à l'aube de notre 40^e anniversaire, nous avons décidé de faire peau neuve en changeant complètement notre image corporative. Logo, site web, matériel promotionnel, tout y est passé ! Avoir une image qui reflète qui nous sommes réellement, nos valeurs et notre mission était devenu nécessaire pour nous.

Nous sommes extrêmement fiers du chemin parcouru dans la dernière année.

En tant que président du conseil d'administration, je suis à même de constater l'ampleur et l'importance du travail qui est accompli tous les jours à JEVI. Voir ces employé-e-s qui décident de dédier leur carrière, de se lever tous les matins, pour faire diminuer le taux de suicide dans notre région est admirable.

Il est important aussi de souligner l'implication exceptionnelle des bénévoles, des partenaires et de la population, qui croient comme nous que le suicide ne devrait jamais être une option. C'est vraiment en travaillant ensemble que nous pourrions arriver à réaliser notre mission.

Merci de croire comme nous que le suicide ne doit jamais être une option. Merci de nous soutenir jour après jour et ainsi nous permettre de sauver des vies.

Toute l'équipe de JEVI, ainsi que son conseil d'administration, continuera de travailler sans relâche pour poursuivre notre mission de prévention du suicide et mettre en valeur notre organisation.

Veillez recevoir mes plus sincères salutations.



Yan Perrault

Président du conseil d'administration

Une nouvelle identité visuelle porteuse d'espoir

En novembre 2024, JEVI a franchi une étape importante de son développement en modernisant son identité visuelle. Ce projet de grande envergure a été motivé par notre désir de mieux refléter l'évolution de notre organisme, de projeter une image plus professionnelle et d'accroître notre capacité à joindre l'ensemble de la communauté.

À l'aide de la firme de design Lemieux-Bédard, nous en sommes arrivés à un logo qui représente notre mission pleinement, dans lequel chaque élément a une signification bien précise :

- Les bulles symbolisent nos 3 valeurs fondamentales, soit le respect de la dignité, la protection de la vie et l'engagement envers chaque personne ;
- La flèche intégrée dans le V rappelle l'importance de l'instant présent, du ici et maintenant ;
- Enfin, le J et le I se font face comme 2 personnes en conversation, illustrant ce qui est au cœur de notre mission : l'écoute, le dialogue et le lien de confiance.



Cette transformation visuelle s'est aussi accompagnée du déploiement de nouveaux outils promotionnels, pensés pour rendre JEVI plus facilement identifiable et accessible. Nos nouvelles couleurs dynamiques, nos outils de sensibilisation renouvelés et notre nouvelle marchandise promotionnelle viennent compléter cette transformation. Nos articles de promotion ne sont pas que de simples objets, ils portent un message d'espoir, un appel à la discussion.



Ce changement d'image marque une nouvelle étape pour JEVI, tout en restant profondément fidèles à notre essence. Il incarne notre volonté de rester actuels, accessibles et proches des gens. Ensemble, engageons la conversation.

Les critères de l'action communautaire autonome

L'adoption en 2001 de la *Politique gouvernementale – L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* a donné lieu à une définition précise de l'action communautaire autonome à partir de 8 critères.¹

Les 4 premiers critères s'adressent à l'ensemble des organismes **d'action communautaire**

1. Être un organisme à but non lucratif ;
2. Être enraciné dans la communauté ;
3. Entretenir une vie associative et démocratique ;
4. Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

S'ajoutent 4 critères pour les organismes d'action communautaire **autonome** (ACA)

1. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté ;
2. Poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale ;
3. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée ;
4. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Le respect de ces 8 critères de l'action communautaire autonome pour le financement en soutien à la mission globale est maintenant intégré dans le nouveau cadre normatif du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Tout au long de notre rapport annuel, vous retrouverez différents symboles vous permettant de bien cibler de quelle façon JEVI répond à ces 8 critères importants.



Organisme à but non lucratif



Constitué à l'initiative des gens de la communauté



Enraciné dans la communauté



Mission sociale qui favorise la transformation sociale



Vie associative et démocratique



Pratiques citoyennes, approches larges, axées sur la globalité de la problématique



Libre de notre mission, approches, pratiques et orientations



Conseil d'administration indépendant du réseau public

¹ <https://www.rocestrie.org/fr/aca.html>

Philosophie, mission, valeurs et objectifs

Philosophie

Nous croyons fermement que chaque individu possède les ressources personnelles nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

Nous misons donc sur les forces et le potentiel de chacun·e lorsque nous les accompagnons dans ces périodes de tourmente.

La vie, aussi ténue semble-t-elle, est toujours au cœur de nos actions.

Valeurs



JEVI, c'est avant tout une équipe de travail animée d'un grand esprit de collaboration et du souci constant d'offrir des services de qualité. Le respect, le professionnalisme, la confidentialité, l'honnêteté, la confiance mutuelle, la solidarité, la complicité et la transparence sont très importants pour nous.

De plus, à l'instar de l'ensemble des centres de prévention du suicide du Québec, nous partageons certaines valeurs fondamentales:

- **Protection de la vie** : Toute personne a droit à la vie et au secours. Chaque intervenant·e a donc le devoir et l'obligation d'aider et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver la vie des personnes suicidaires;
- **Respect de la personne** : Tout être humain doit être apprécié pour ce qu'il est, en toute dignité, afin qu'il puisse se sentir légitimé et soulagé de partager sa souffrance et de travailler en faveur de la vie;
- **Engagement** : L'engagement représente à la fois cette capacité de créer un contexte favorable pour faire ensemble des choix en faveur de la prévention du suicide et d'en être quelqu'un d'impliqué et influent.

Mission



Nous sommes un organisme communautaire né d'une volonté citoyenne de mettre un frein à la problématique du suicide. Fondés en 1986 à l'école secondaire Le Ber, nous avons pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide auprès de la population des 7 territoires de l'Estrie que nous desservons.

Nous offrons des services en présentiel à nos 4 clientèles, soit: les personnes suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide ainsi que les professionnel·le·s de l'Estrie ayant besoin de soutien dans leurs propres interventions.

JEVI s'investit dans les 4 niveaux d'action généralement reconnus, soit : la promotion, la prévention, l'intervention et la postvention.

Objectifs



- Promouvoir le mieux-vivre auprès de la population de l'Estrie;
- Prévenir le suicide auprès de la population de l'Estrie;
- Intervenir auprès des personnes suicidaires de l'Estrie et leurs proches, et les référer au besoin;
- Former des agents multiplicateurs qui travailleront à la réalisation des objectifs précédents;
- Intervenir auprès des personnes endeuillées à la suite d'un suicide;
- Développer des outils pour agir en promotion du mieux-vivre et en prévention du suicide;
- Favoriser la concertation avec les établissements et les organismes du milieu;
- Participer au développement de la recherche en prévention du suicide.

Le conseil d'administration 2024-2025



Exécutif

M^e Yan Perreault, président

Avocat
Therrien Couture Joli-Coeur

Sébastien Beaudoin, vice-président

Vice-président directeur général
BMW Sherbrooke

Émilie Yergeau, secrétaire-trésorière

Psychologue organisationnelle
Consultante

Membres non votants

Tania Boilar

Directrice générale de JEVI

Benjamin Turgeon

Intervenant
Représentant des employé·e·s de JEVI

Autres administrateurs

Irène Brouillette, administratrice

Retraitée

Nicolas Lareau-Trudel, administrateur

Adjoint à la direction générale
Directeur régional stratégie,
développement organisationnel et
affaires corporatives
Régie régionale de santé et services
sociaux Nunavik

Yolande Veilleux, administratrice

Retraitée des Entreprises Lachance

Daniel Messier, administrateur

Retraité du ministère de l'Environnement

Félix Elbert

Bähler Biogas

Poste Vacant

Merci à chacun·e de vous pour votre précieux apport au développement de JEVI.

L'équipe de JEVI

Les réalisations de l'année 2024-2025 sont le fruit du travail d'une équipe énergique. Merci à chacun-e pour cette belle complicité de tous les instants. Nous sommes fier-e-s de vous présenter les membres de l'équipe au 31 mars 2025 !

À L'INTERVENTION

Léonie Duchesne, superviseure clinique
Audrey Lemay, intervenante
Benjamin Turgeon, intervenant
Dieumerci Wakongo, intervenante
Mathilde Boulanger-Potvin, intervenante
Magali Brodeur, intervenante
Béatrice Beauparlant, intervenante
Maxime Bruneau, intervenant
Camélia Guoin, intervenante
Karina Déziel, intervenante

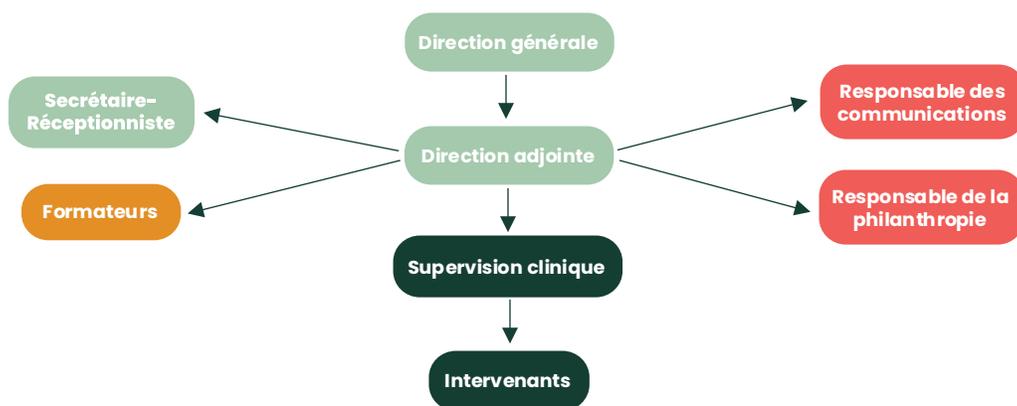
À LA SENSIBILISATION ET À LA FORMATION

Sylvie Potvin, formatrice

À L'ADMINISTRATION

Tania Boilar, directrice générale
Sébastien Doyon, directeur adjoint
Chanel Clément, responsable de la philanthropie
Marianne Duchesne, responsable des communications
Josée Lavictoire, secrétaire-réceptionniste

L'organigramme de JEVI au 31 mars 2025



Les membres 2024-2025 de JEVI



JEVI compte 346 membres !

Le membership à JEVI est très vivant et nous en sommes plus qu'heureux. Prendre de votre temps pour remplir le formulaire d'adhésion, nous le retourner ou faire votre demande d'adhésion en ligne, voilà des gestes concrets d'engagement pour la prévention du suicide en Estrie.

C'est une façon de nous dire : continuez votre travail, il est important.

Le membership à JEVI est valide pour une année entière.

Catégories de membres

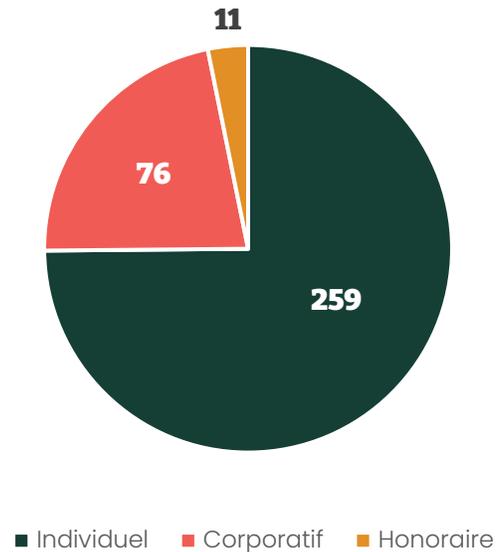
Individuel - Toute personne âgée de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Corporatif - Toute organisation ou corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

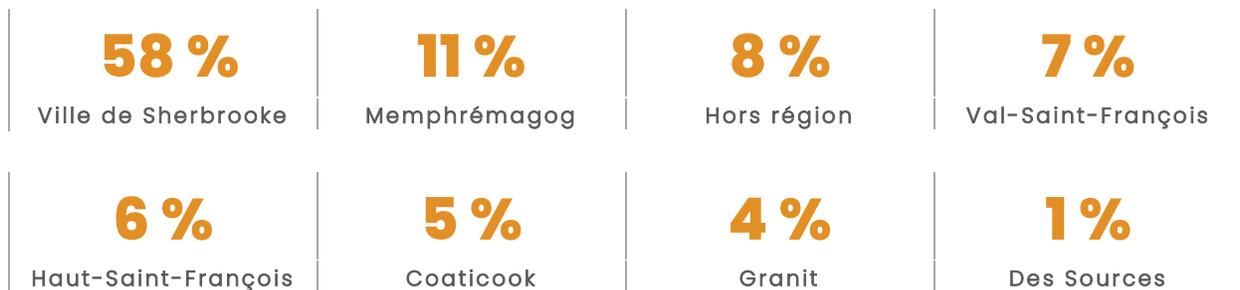
Honoraire - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte des buts de la corporation. Ces membres ont droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 12 juin 2024, 8 membres étaient présents pour prendre part aux décisions de JEVI. Nous les remercions de leur présence !

Catégories de membres



Provenance des membres



Communications avec nos membres et partenaires

Nous utilisons divers moyens afin que nos membres et partenaires soient au courant de notre quotidien. La voie postale, le courriel, Facebook, Instagram, etc. sont tous de bons moyens de prendre des nouvelles de JEVI. Cette année, 2 envois postaux, 10 infolettres et des dizaines de publications sur nos réseaux sociaux ont été produits.

En plus de nos chers membres, ce sont plus que 3 715 personnes qui nous suivent, chaque année, à travers nos différentes publications sur les réseaux sociaux. Nous sommes très choyé-e-s !

Présences et représentations de JEVI



CIUSSS de l'Estrie – CHUS

- Rencontres de travail concernant nos collaborations dans le dossier Formations, Interventions et Postventions;
- Participation à la Table de concertation santé mentale de Memphrémagog;
- Participation à la Table santé mentale du Val-Saint-François;
- Participation à la Concertation en santé mentale de Sherbrooke;
- Participation à la Table de concertation en santé mentale et psychologique des Sources.

AQPS

- Participation aux rencontres annuelles des formateurs-trices;
- Participation au développement d'annexes au Programme de postvention : Être prêt à agir à la suite d'un suicide;
- Présentation d'un atelier sur le Programme de postvention : Être prêt à agir à la suite d'un suicide au Grand Forum sur la prévention du suicide à Saint-Hyacinthe.

RRCSME

- Implication dans le sous-comité de la Semaine nationale de prévention du suicide;
- Participation aux rencontres de membres;
- Présentation d'un atelier sur l'intervention auprès des enfants suicidaires de 13 ans et moins au Colloque provincial en prévention du suicide à Montréal.

RCPSQ

- Implication de JEVI au sein du conseil d'administration;
- Participation aux rencontres des membres.

Collectif santé bien-être des hommes en Estrie

- Participation aux rencontres de comité

Politique

- Rencontres avec les différents députés provinciaux et fédéraux de la région

Carrefour sécurité violence conjugale

- Participation aux rencontres de travail

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Participation au comité de validation de la formation *Intervenir auprès des enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire*

Centre L'Éclaircie

- Rencontres de travail sur le comité d'implantation du Centre de crise l'Éclaircie

Présence de JEVI dans les médias



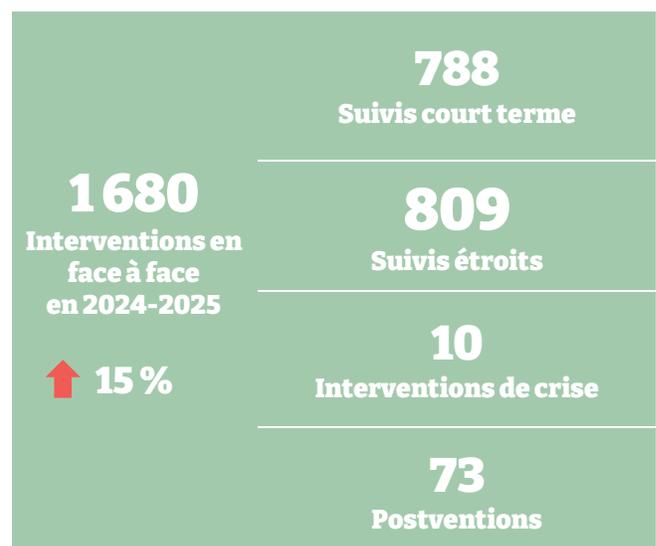
Média	Type de média	Sujet	Date
	Radio	Loterie JEVI	11 avril 2024
	Journaux	Journée mondiale de la prévention du suicide	30 août 2024
	Journaux	Journée mondiale de la prévention du suicide	30 août 2024
	Télévision	Journée mondiale de la prévention du suicide	10 septembre 2024
	Internet	Journée mondiale de la prévention du suicide	10 septembre 2024
	Télévision	Journée mondiale de la prévention du suicide	10 septembre 2024
	Télévision	Services de JEVI	7 novembre 2024
	Radio	Services de JEVI	19 novembre 2024
	Radio	Semaine de prévention du suicide	22 janvier 2025
	Télévision	Semaine de prévention du suicide	30 janvier 2025
	Radio	Semaine de prévention du suicide	3 février 2025
	Radio	Semaine de prévention du suicide	4 février 2025
	Radio	Semaine de prévention du suicide	4 février 2024
	Télévision	Semaine de prévention du suicide	5 février 2025
	Radio	Loterie JEVI	11 mars 2025
	Internet	Loterie JEVI	11 mars 2025
	Radio	Loterie JEVI	18 mars 2025

Les services d'intervention



Notre modèle d'intervention s'appuie tout autant sur des données empiriques que scientifiques. Mais avant tout, il s'appuie sur la ferme conviction que chaque individu possède les ressources nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI



À raison de 5 jours par semaine, de 8 h 30 à 16 h 30

Le suivi court terme

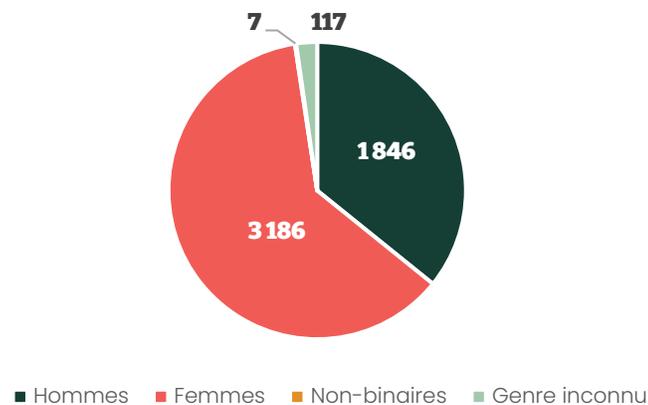
Le suivi court terme réfère à l'ensemble des services pouvant être mis en place auprès de la personne suicidaire présentant une *estimation finale de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire* vert ou jaune. Nous parlons donc ici des personnes avec une absence d'indices de danger ou encore un indice de danger faible.

Le suivi court terme peut aussi être offert à nos autres clientèles (proches de personnes suicidaires et personnes endeuillées par suicide) afin de les soutenir face à la situation qu'elles vivent en lien avec la problématique du suicide.

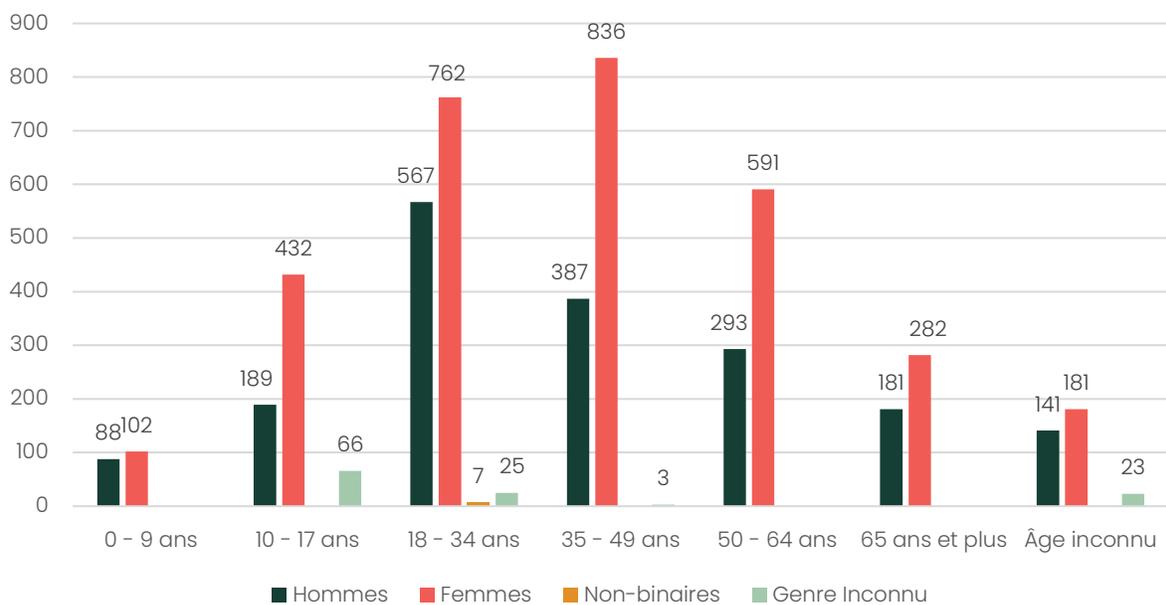
Afin de s'adapter à la situation vécue par la personne, ce type de service consiste en des suivis en face à face, accompagnés parfois d'interventions téléphoniques ou de relances téléphoniques. Il en va du jugement clinique de l'intervenante qui répond à la demande initiale de mettre en place les modalités d'intervention qui seront les plus thérapeutiques pour la personne.

Il est à noter que les statistiques qui suivent ne tiennent pas compte des données relatives aux interventions faites dans le cadre du suivi étroit, du soutien clinique, des interventions d'urgence et des postventions.

Nombre d'interventions en suivi court terme selon le genre



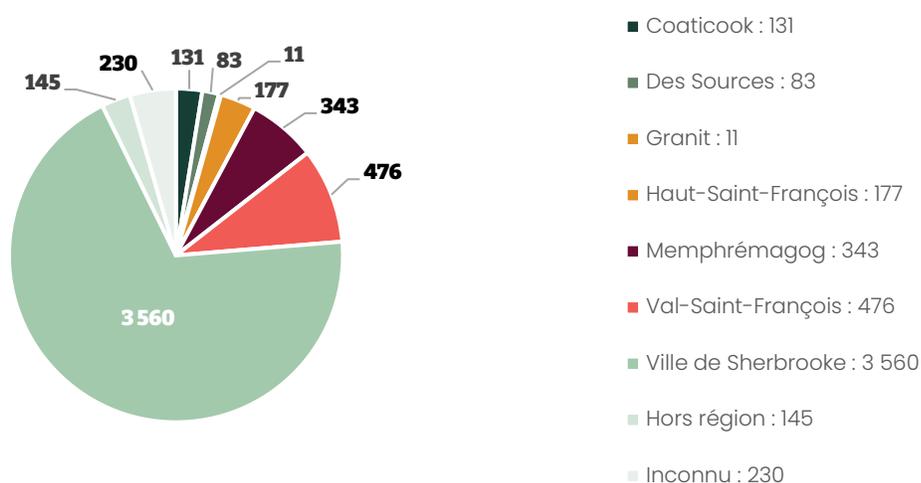
Répartition du nombre d'interventions en suivi court terme selon l'âge et le genre



Nombre d'interventions en suivi court terme selon le type de clientèle

2 371 SUICIDAIRES	807 JEUNES SUICIDAIRES	884 ENDEUILLÉ·E·S	140 JEUNES ENDEUILLÉ·E·S	563 TIERS INDIVIDU POUR SUICIDAIRES
193 TIERS INDIVIDU POUR JEUNES SUICIDAIRES	3 TIERS INDIVIDU POUR ENDEUILLÉ·E·S	26 TIERS INDIVIDU POUR JEUNES ENDEUILLÉ·E·S	169 AUTRES	

Répartition du nombre d'interventions en suivi court terme selon la MRC



D'autres chiffres...

4 368

Interventions téléphoniques

788

Interventions en face à face

617

Personnes aidées

Mois les plus
achalandés

507

Mai 2024

477

Mars 2025

486

Juin 2024

461

Septembre 2024

Le suivi étroit

Le suivi étroit est une mesure visant à s'assurer que la personne de **14 ans et plus** qui est ou qui a été en danger grave de passage à l'acte ou quittant l'organisation ayant effectué la gestion de sa crise suicidaire (urgence générale ou psychiatrique, centre de réadaptation, centre d'hébergement, etc.) puisse avoir accès à un suivi rapidement.

Le suivi étroit se caractérise par un mode d'intervention intensif et proactif (*reaching out*), dont l'intensité se module en fonction de la personne, de ses besoins et de ses difficultés, de l'intensité de la crise et de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire.

Portrait général du suivi étroit

166

INTERVENTIONS
TÉLÉPHONIQUES

809

INTERVENTIONS EN
FACE À FACE

1259

AUTRES
COMMUNICATIONS *

488

INFORMATIONS
TRANSMISES **

* Autres communications : Messages, prises de rendez-vous, essais infructueux de joindre la personne, etc.

** Informations transmises : Contacts avec les proches et autres professionnel·le·s au dossier.

Ces deux derniers chiffres peuvent sembler importants comparativement aux nombres d'interventions. Toutefois, ils sont tout à fait en cohérence avec l'esprit du suivi étroit. Ce type d'intervention demande une plus grande proactivité, concertation et persévérance, expliquant donc ces chiffres plus élevés.

Total : 2 722 interventions
auprès de
94 personnes



17%

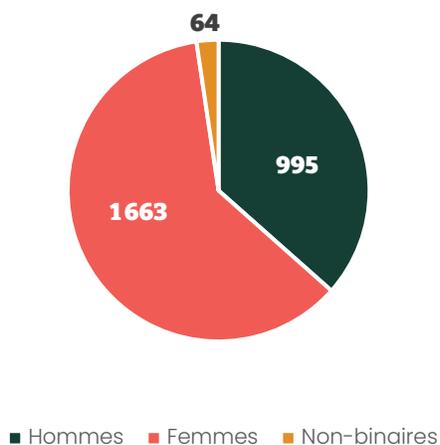
Globalement



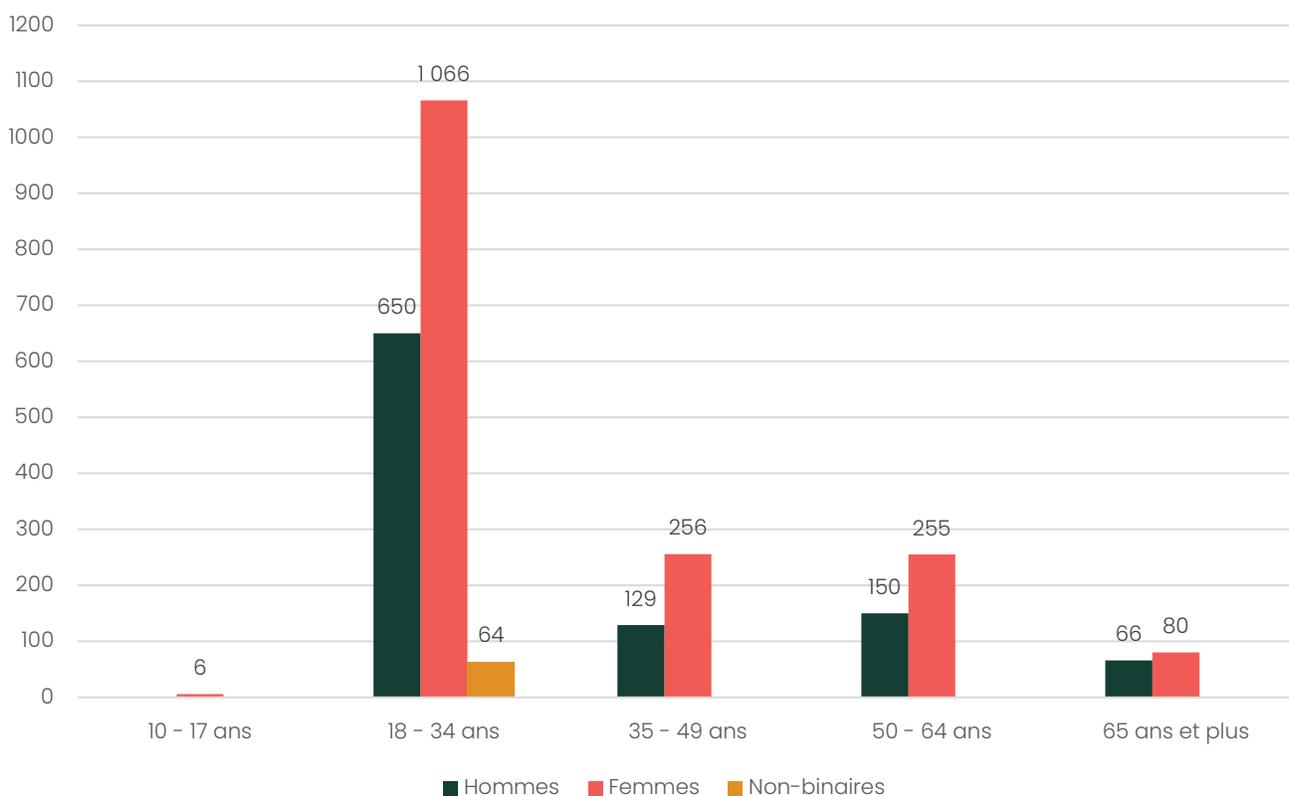
26%

Interventions en
face à face

Répartition du nombre d'interventions en suivi étroit selon le genre



Répartition du nombre d'interventions en suivi étroit selon l'âge et le genre



D'où proviennent les références de suivi étroit ?

50%
CIUSSSE

14%
La personne elle-même

32%
Autre partenaire

4%
Un proche

Répartition du nombre d'interventions de suivi étroit selon la MRC

83%
Ville de Sherbrooke

1%
Val-Saint-François

1%
Granit

3%
Memphrémagog

2%
Haut-Saint-François

4%
Coaticook

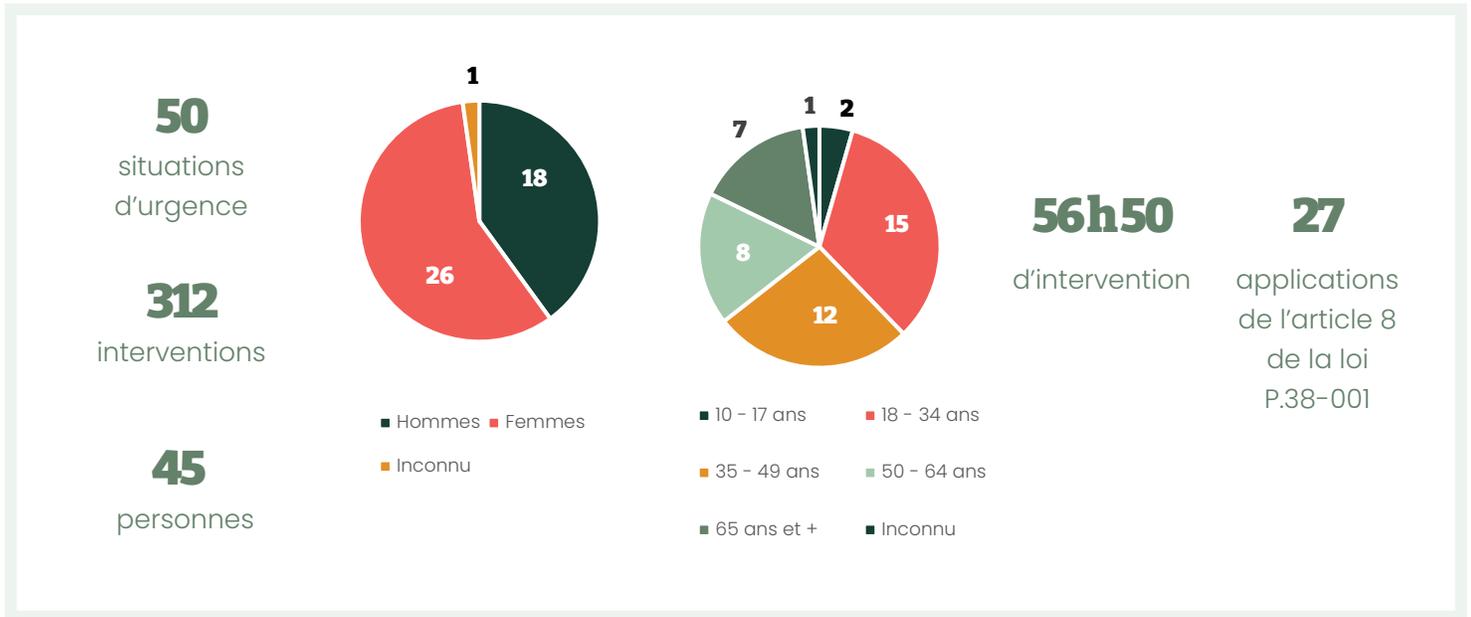
3%
Des Sources

3%
Hors région

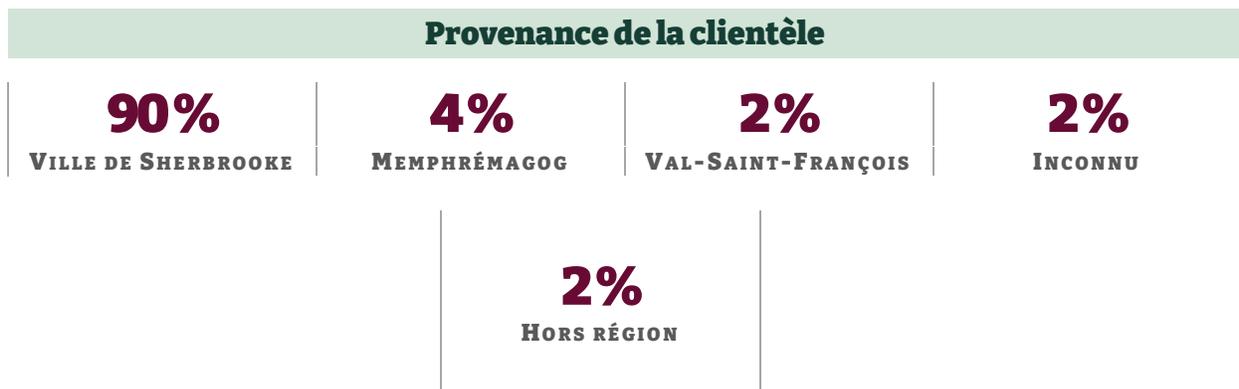
Les interventions d'urgence

L'intervention d'urgence lors d'une crise suicidaire vise à réduire l'imminence du passage à l'acte suicidaire. L'article 8 de la loi P-38.001* a été appliqué dans **54 % des cas**. Dans tous les autres cas, l'intervention a pu se conclure avec la collaboration de la personne (hospitalisation volontaire, accompagnement à l'hôpital, intervention terrain, etc.).

Pour la réalisation de ces interventions d'urgence, nous avons travaillé en collaboration avec plusieurs partenaires, entre autres avec le Service de police de Sherbrooke, la Régie de police de Memphrémagog, la Sûreté du Québec, les paramédics, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, le Centre antipoison, les organismes communautaires, etc.



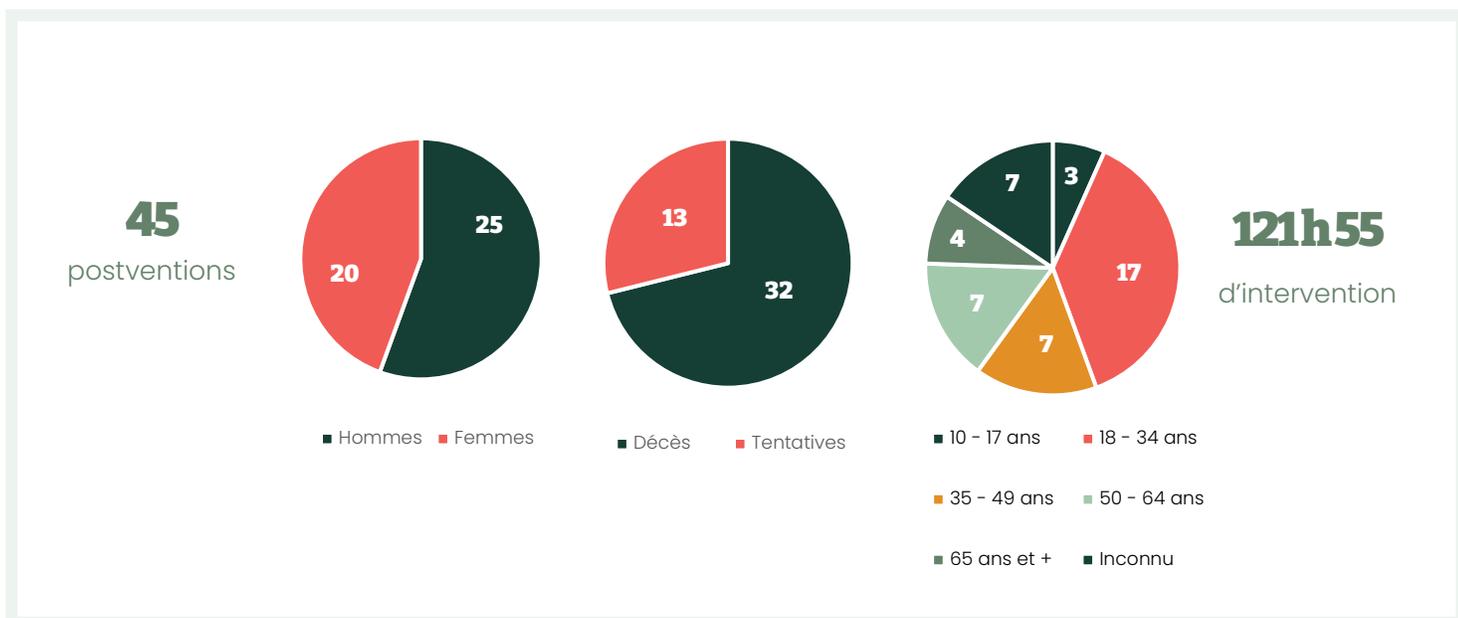
* La P-38.001 est la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.



Les services de postvention

La postvention réfère aux activités qui visent le traitement et le rétablissement des personnes ayant été exposées au suicide d'une personne de leur entourage ou encore, dans certains cas spécifiques, lorsqu'elles ont été exposées à une tentative de suicide. Les activités réalisées ont comme objectif de réduire les effets négatifs, à court et à long terme, découlant de l'évènement.

Les activités de postvention peuvent être réalisées auprès des familles, dans les milieux de travail ou les milieux scolaires. Elles peuvent conjuguer, à la fois, des interventions téléphoniques, individuelles ou de groupe.



Depuis les dernières années, notre territoire (7 MRC de l'Estrie) compte environ 48 suicides par année. JEVI est appelé à intervenir en postvention dans environ **67 % des cas**.



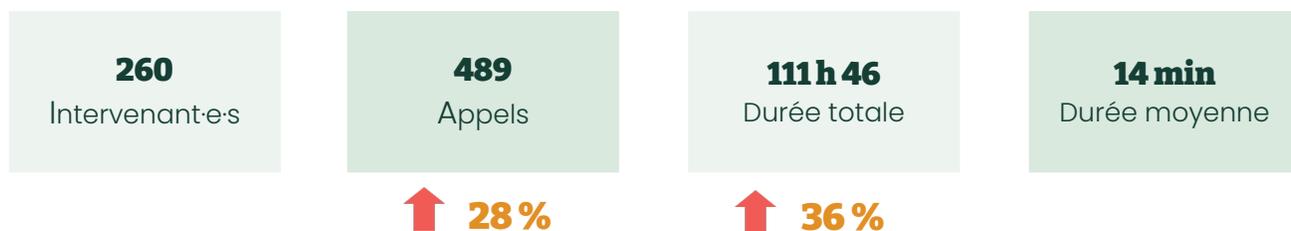
Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide

L'objectif général de ce groupe de soutien est de briser l'isolement des personnes vivant un deuil à la suite d'un suicide en leur offrant un lieu où elles peuvent échanger sur leur vécu avec d'autres personnes endeuillées. Ce groupe est structuré et plusieurs activités sont offertes aux participant·e·s afin de faire progresser leur travail de deuil.

Groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide		
LIEU	PARTICIPANT·E·S	RENCONTRES
Sherbrooke	1 homme, 2 femmes	12 rencontres de 2 h 30

Le soutien clinique

Le soutien clinique réfère à une supervision professionnelle que l'équipe d'intervention réalise lorsqu'une intervenant·e de la région a besoin de soutien dans ses propres interventions.



La supervision clinique

Pour s'assurer de la qualité des services d'intervention, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante au niveau du soutien de son équipe. Ainsi, un poste est dédié à la supervision clinique de l'équipe d'intervention.



Dossiers spéciaux

Budget équité

En 2024-2025, JEVI a renouvelé une entente pour activités spécifiques avec le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, permettant le maintien à l'emploi d'une ressource à temps plein en intervention afin de maximiser l'offre de service en face à face en suivi court terme. Dans la dernière année, nous avons été en mesure d'offrir **788 rencontres** auprès de **169 personnes** dans le cadre de ce service, comparativement à 712 rencontres l'année dernière.

Stratégie nationale en prévention du suicide

C'est en mai 2022 que le gouvernement du Québec annonçait sa toute nouvelle *Stratégie nationale en prévention du suicide*. Par le biais de cette stratégie, et via la santé publique au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, JEVI a pu obtenir du financement pour l'embauche d'une intervenant-e pendant un an, qui vient en soutien aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide. Ce sont donc **307 rencontres** qui ont pu être tenues **auprès de 53 personnes**, comparativement à 288 rencontres en face à face en 2023-2024.

Direction des programmes en santé mentale et dépendance

L'entente de services signée avec la Direction des programmes en santé mentale et dépendance (DPSMD) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS en 2023-2024 concernant le suivi étroit pour les personnes qui sont, ou qui ont été, en danger grave de passage à l'acte suicidaire a pu se maintenir en 2024-2025. Cette entente a permis d'offrir plus de **1 252 actions d'intervention** en suivi étroit.

Les services de formation et de sensibilisation



La prévention du suicide ne peut être l'affaire d'une seule organisation. Il est essentiel, si on veut lutter efficacement contre le suicide, de multiplier le nombre de personnes conscientisées à la problématique. Ainsi, les activités de formation et de sensibilisation prennent tout leur sens. Qu'on soit jeune ou adulte, étudiant-e, chômeur-euse ou travailleuse, anglophone ou francophone, chaque personne peut jouer un rôle important en prévention du suicide. Depuis ses débuts, notre organisme a misé sur la formation d'agents multiplicateurs pour travailler plus efficacement à la prévention du suicide.

Dans la dernière année, JEVI s'est principalement concentré sur certaines formations très demandées afin de répondre aux besoins plus pressants des partenaires. C'est ce qui explique que, bien qu'existantes, certaines autres formations n'ont pas été offertes au cours de la dernière année.

Les formations aux professionnel·le·s

Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger

Depuis avril 2024, la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques* est offerte selon de nouvelles modalités. Ces changements ont été réalisés à la suite d'un mandat provincial octroyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La clientèle à qui s'adresse la formation ainsi que l'objectif général demeurent les mêmes dans le cadre des fonctions des intervenant-e-s, soit d'être en mesure d'estimer la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire tout en suscitant l'espoir.

Le titre de cette formation est désormais *Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger*.

38
formations

416
participant·e·s

Prévenir le suicide auprès des personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger – Activité de suivi

Cette activité s'inscrit comme un suivi de groupe de 3,5 heures. Elle permet aux intervenant-e-s ayant participé à la séance de formation en groupe de consolider leurs acquis par le transfert des apprentissages à leur pratique professionnelle et elle leur est proposée 3 à 6 mois après la séance de formation en groupe.

8
formations

48
participant·e·s

Atelier de consolidation des acquis

Cette formation continue permet aux intervenant-e-s, ayant suivi la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques*, de consolider leurs acquis en utilisant des vignettes cliniques issues de leur pratique actuelle. Les intervenant-e-s peuvent bénéficier de cet atelier 6 mois après avoir suivi la formation accréditée.

3
formations

26
participant·e·s

Repérer les personnes vulnérables au suicide et appliquer les mesures de protection requises

La formation *Repérer les personnes vulnérables au suicide et appliquer les mesures de protection requises* permet aux intervenant·e·s de repérer la personne qui pense au suicide, de vérifier la présence d'idées suicidaires et de mettre en place des mesures de protection en attendant une estimation de la dangerosité du passage à l'acte suicidaire.

3

formations

25

participant·e·s

Intervenir auprès des enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire

Cet atelier, d'une durée de 7 heures, s'adresse aux intervenant·e·s de différents milieux travaillant avec une clientèle de 13 ans et moins et qui sont responsables de l'intervention complète.

6

formations

57

participant·e·s

Formation sur l'implantation du Programme de postvention : Être prêt à agir à la suite d'un suicide

Cette formation s'adresse aux organisations qui souhaitent se préparer à agir adéquatement à la suite d'un suicide afin de limiter les impacts d'un tel geste. La formation permet de définir les conditions gagnantes à l'implantation du programme, de s'appropriier les différentes phases et mesures de celui-ci et de déterminer les interventions recommandées selon les groupes ou les personnes touchées.

1

formation

10

participant·e·s

Reconnaître les signes et agir

Cette formation, réalisée en partenariat avec Besoin d'aide 24/7, le CCPS du Haut-Richelieu-Rouville, le CPS de Montréal, le CPS de Québec et le ministère de la Sécurité publique s'adresse aux agent·e·s de probation et aux agent·e·s des services correctionnels affiliés au bureau de probation. Les objectifs de cette formation sont de comprendre l'impact des valeurs et des croyances sur l'intervention ; de promouvoir un discours orienté vers l'espoir tout en veillant à protéger la personne ; de reconnaître les signes permettant d'identifier les personnes vulnérables ; d'acquérir une compréhension des outils utilisés par le MSP ; de réaliser un dépistage et d'utiliser les services des organismes locaux.

1

formation

16

participant·e·s

Les formations aux citoyen·ne·s

Agir en sentinelles pour la prévention du suicide		
Les sentinelles sont des personnes qui, en raison de leur travail, de leur implication bénévole ou de la place qu'elles occupent dans leur communauté, entretiennent des liens privilégiés et sont susceptibles de recevoir les confidences des gens de leurs milieux. La formation donnée à ces personnes leur permet de reconnaître les signes de détresse, de repérer les personnes à risque et de les orienter vers les ressources appropriées.	14 formations	127 participant·e·s
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide - Déclinaison agricole		
Cette formation a été développée par l'AQPS en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles. D'une durée de 7 heures, elle a pour but de prévenir le suicide chez les producteur·trice·s agricoles, un groupe plus à risque de suicide. Elle est offerte à des professionnel·le·s ou à des citoyen·ne·s susceptibles d'être en lien avec les producteur·trice·s.	2 formations	13 participant·e·s
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide - Déclinaison aînée		
Cette formation a été développée par l'AQPS. D'une durée de 7 heures, elle a pour but de prévenir le suicide chez les personnes aînées. Elle est offerte à des professionnel·le·s, des aidant·e·s naturel·le·s ou à des citoyen·ne·s susceptibles d'être en lien avec les personnes aînées.	1 formation	6 participant·e·s
Le suicide : Comprendre pour mieux réagir		
Cette formation, qui s'adresse aux étudiant·e·s en relation d'aide, vise à développer la connaissance de soi comme intervenant·e auprès de personnes suicidaires, à mieux comprendre la problématique du suicide, le processus suicidaire et à développer les habiletés de base pour intervenir auprès des personnes suicidaires.	5 formations	334 participant·e·s
Pour en connaître davantage sur la problématique du suicide		
Cet atelier de sensibilisation s'adresse à toute personne ou tout milieu désirant en connaître davantage sur la problématique du suicide. Les mythes, les signes à reconnaître, comment agir et les ressources disponibles sont les thèmes abordés.	3 ateliers	117 participant·e·s
Kiosque d'informations		
JEVI se rend disponible à tenir un kiosque de l'organisation lors d'événements thématiques divers. Ces kiosques nous assurent une plus grande visibilité et nous permettent d'aller à la rencontre de citoyen·ne·s.	6 kiosques	215 participant·e·s
Rencontres d'informations et présentation des services		
Cette présentation s'adresse à toute personne ou tout milieu désirant en connaître davantage sur notre organisation. La présentation vise essentiellement à expliquer les différents services de JEVI et leur fonctionnement.	19 présentations	413 participant·e·s

Webinaire – Le deuil à la suite d’un suicide : Comprendre pour mieux prendre soin de soi et prendre soin des autres

Apprendre qu’une personne est décédée par suicide peut susciter une grande variété de réactions et de questions. Ce webinaire permet de mettre en lumière les particularités d’un deuil par suicide et de savoir comment mieux prendre soin de soi et des autres. Il est possible de vivre un deuil résilient en étant à l’écoute de ses besoins.

2

webinaires

336

participant·e·s

Les rendez-vous annuels



Journée mondiale de la prévention du suicide

Le 10 septembre 2024 s'est tenue la 22e Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS).

À l'échelle mondiale, on estime qu'un suicide a lieu toutes les 40 secondes et une tentative de suicide, toutes les 3 secondes, ce qui correspond à 1 million de suicides chaque année. C'est plus que l'ensemble des personnes tuées par les guerres et les catastrophes naturelles. À cela s'ajoutent 10 millions de personnes endeuillées par suicide. La journée du 10 septembre vise donc à sensibiliser nos communautés à l'ampleur du problème et aux façons de le prévenir.



Ensemble,
marchons pour la
**Journée mondiale de la
prévention du suicide 2024 !**

10 septembre, 18 h
Pavillon Armand Nadeau
Sherbrooke

Jévi

La Journée mondiale de la prévention du suicide est l'occasion de se rappeler qu'il est urgent d'agir en prévention du suicide !

Jévi a donc lancé une invitation à la population pour se rassembler en grand nombre et marcher autour du Lac des Nations, une chandelle à la main, afin de soutenir, ensemble, les gens qui ont ou qui ont eu besoin d'aide, leurs proches et les personnes endeuillées par suicide. Un kiosque sur les mythes et réalités était aussi organisé à la mi-parcours.

L'événement a été un franc succès avec plus de 120 participant-e-s !

Semaine nationale de prévention du suicide

La 35^e édition de la Semaine de prévention du suicide (SPS) s'est déroulée du 2 au 8 février 2025. Partout en Estrie, des citoyen-ne-s se sont mobilisé-e-s pour la cause. La Semaine de prévention du suicide est l'occasion de parler de la problématique en diffusant les ressources d'aide et en travaillant ensemble. De nombreuses affiches de Jévi, cartes d'affaires, publications sur nos médias sociaux ainsi que nos fameuses épingles à linge *T'es important-e pour moi* ont été distribuées. Plusieurs activités ont aussi eu lieu au cours de la semaine.

- Mardi 4 février 2025 : Tournée de sensibilisation annuelle à l'établissement de détention de Sherbrooke
 - Présentation des services à 250 détenu-e-s;
 - Sensibilisation *Pour en connaître davantage sur la prévention du suicide* auprès de 80 détenu-e-s;
- Mardi 4 février 2025 : Webinaire sur le thème du deuil par suicide à 26 personnes de la communauté;
- Mercredi 5 février 2025 : Webinaire sur le thème du deuil par suicide (pour le CIUSSSE) à 310 personnes;
- Mercredi 5 février 2025 : Match des Super-héros du Phoenix de Sherbrooke, au profit de Jévi;
- Jeudi 6 février 2025 : Kiosque d'informations au Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA);
- Vendredi 7 février 2025
 - Soirée casino Espoir, organisée par le Groupe Véronneau, au profit de Jévi;
 - Match des Cantonniers de Magog sur le thème des Super-héros, au profit de Jévi.



L'autofinancement et l'administration

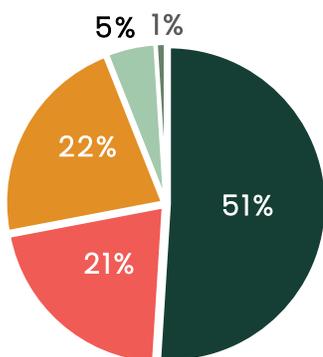


L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin

L'autofinancement à JEVI occupe une place des plus importantes au sein de l'organisation. Les revenus générés par ce secteur, ajoutés aux revenus de formation, représentent 26 % de notre revenu total.

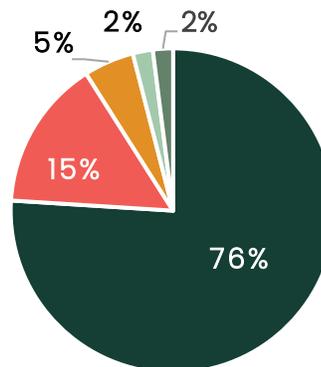
Tous les dons reçus à JEVI permettent l'actualisation de la mission. Pour accomplir celle-ci, les ressources humaines demeureront toujours le noyau de JEVI. L'équipe étant constituée de 16 employé-e-s à temps plein ou temps partiels, les salaires, donc les services directs à la population, représentent plus de 76 % de nos dépenses.

Revenus 2024-2025



- Subventions MSSS
- Autofinancement et dons
- Autres subventions non récurrentes
- Revenus de formation
- Autres produits

Dépenses 2024-2025



- Salaires
- Administration
- Promotion et représentation
- Autres frais
- Frais d'autofinancement

Dévouement

Réussite

Professionalisme

Reconnaissance

Qualité

Mission

Partenariat

Valeurs

Engagement

Mobilisation

Support

Activités d'autofinancement

La Loterie JEVI 2024

Sous la présidence d'honneur de M^e Yan Perreault, Associé directeur Estrie chez Therrien Couture Joli-Coeur, cette campagne a connu un franc succès !

La Loterie JEVI s'est clôturée par un tirage en mode virtuel le 12 juin 2024, lors duquel un montant de 83 654 \$ a été dévoilé !

Félicitations à nos heureux·euses gagnant·es et merci, du fond du cœur, à nos fidèles participant·es. Merci aussi à nos commanditaires et aux bénévoles de la Loterie JEVI.



Pleins Feux sur JEVI 2024

C'est le 17 juillet 2024 qu'a eu lieu la 5^e édition du cocktail-bénéfice *Pleins Feux sur JEVI*, organisé par RBC Dominion valeurs mobilières.

Cette année, un montant record de 40 000 \$ a été amassé pour la prévention du suicide en Estrie.

Toutes nos félicitations et notre reconnaissance vont vers M. Daniel Jacques, instigateur de cette magnifique soirée ainsi qu'à toute son équipe, qui saute à pieds joints dans l'organisation et la vente de billets. Sans votre merveilleuse équipe, cet événement haut en couleur n'existerait pas.

Merci également aux personnes présentes pour leur grande générosité !



IGA et JEVI : Le suicide n'est pas une option

Pour une 10^e année, les IGA participants de l'Estrie ont renouvelé leur engagement envers la prévention du suicide en tenant la campagne *IGA et JEVI : Le suicide n'est pas une option*.

La récolte de 6 655,38 \$ de l'édition 2024, ajoutée aux 9 autres éditions, a fait grimper le grand total à 84 713,96 \$ remis à JEVI jusqu'à maintenant !

Ces gens d'affaires, très ancrés dans leur communauté, ont la conviction qu'ensemble, nous pouvons prévenir le suicide.

JEVI remercie ces partenaires importants en prévention du suicide ainsi que leur généreuse clientèle.



La communauté se mobilise pour JEVI



Nos donateurs philanthropes 2024-2025

Fondation J. Armand Bombardier - 20 000 \$!

Nous tenons à adresser un merci tout spécial à La Fondation J. Armand Bombardier pour leur fidélité et leur très grande générosité, et ce, depuis plus d'une décennie !



Fondation RBC - 10 000 \$!

Merci à la Fondation RBC pour son généreux don de 10 000 \$ cette année, en plus d'effectuer des dons régulièrement dans le cadre de la campagne Plein Feux sur JEVI !



Dons individuels et corporatifs

Outre lors de nos campagnes d'autofinancement, plusieurs personnes et corporations choisissent de remettre des dons à JEVI, de façon tout à fait spontanée, par exemple lors du renouvellement de leur membership à JEVI. C'est près de 167 145,81 \$ qui nous ont été remis grâce à l'engagement de 247 personnes et 52 entreprises.

L'implication des bénévoles

Ce rapport annuel ne serait pas complet sans le témoignage de notre entière reconnaissance aux bénévoles qui se sont impliqués à JEVI, soit au conseil d'administration, soit au sein de différents comités ou lors d'activités ponctuelles. JEVI a ainsi bénéficié de **170 heures** de bénévolat grâce à **23 individus** généreux de leur temps. C'est l'équivalent de près de **5 semaines** de travail !

Initiatives de la communauté

Plusieurs personnes de la communauté s'engagent dans diverses activités afin d'en remettre les profits à JEVI. Cette année, **11 activités** ont permis d'amasser plus de **40 658 \$** ! Merci énormément à ces personnes et entreprises qui ont choisi d'investir de leur temps et énergie au profit de JEVI !

Soirée Casino Espoir organisée par le Groupe Véronneau	12 000 \$
Souper homard des enfants organisé par la Corporation des enfants	10 000 \$
Collecte de fonds par le comité communautaire Kruger de Sherbrooke	5 000 \$
Match des Super-héros des Cantonniers de Magog	4 733 \$
Match des Super-héros du Phoenix de Sherbrooke	4 000 \$
La Classique Claude Raymond	2 500 \$
Quille-O-Don Starship O'Bready	1 450 \$
Collecte de fonds organisée par l'équipe Agendrix	420 \$
Tournoi de fer annuel – Line Brière	315 \$
Évènement de tatouage organisé par Johnny Boy Tattoo	200 \$
Vente de toiles au profit de JEVI – Marie-Josée Garand	40 \$

TOTAL : 40 658 \$

Les initiatives organisées par la communauté nous surprennent à chaque fois. La générosité de nos concitoyen-ne-s est impressionnante. Dans les dernières années, de plus en plus d'activités au profit de JEVI ont vu le jour ! Merci du fond du cœur !



Formation continue des employé·e·s de JEVI

Pour s'assurer de la qualité des services, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante dans la formation continue de ses employé·e·s. Ces formations permettent de maintenir leur intérêt, d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs habiletés en lien avec les postes occupés. Les employé·e·s ont donc eu la chance de participer à tour de rôle à l'une ou l'autre des formations suivantes :



Formations reçues par l'équipe

Atelier d'initiation à l'intervention chez les jeunes de 13 ans et moins vulnérables au suicide – Sylvie Potvin – 7 heures

Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger – Bloc 1 – ENA – 10 heures

Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus : Susciter l'espoir et estimer le danger – Bloc 2 – Sylvie Potvin – 7 heures

18^e institut d'été du CRISE : Suicide et précarité sociale – CRISE – 21 heures

Grand Forum sur la prévention du suicide 2024 – AQPS – 21 heures

Approche orientée sur les solutions : Compétences de base – Lavoie Solution – 13 heures

Loi sur la protection de personnes dont l'état mental représente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui – ENA – 3 heures

Les rendez-vous TCJ – Droit du travail et de l'emploi – Therrien Couture Joli-Cœur – 3,5 heures

Formation provinciale sur l'estimation et la gestion du risque d'homicide – CIUSSSE – 12 heures

Colloque provincial en prévention du suicide – RCPSQ et CPSM – 14 heures

Rencontre nationale des formateurs en établissement de détention – AQPS – 3,5 heures

Formation de formateurs pour l'atelier Suicide et Itinérance – CPSM – 6 heures

Créer un plan de communication stratégique pour votre OBNL – La Clique – 3,5 heures

Optimiser ses médias sociaux : Facebook et Instagram – Espace OBNL – 3 heures

Renseignements personnels (Loi 25) – Prodon – 3 heures

Formation Loi 25 : Rôle et mission du RPRP – Dubé Latreille Avocats – 1,5 heure

400

Heures de formation

31

Liste des sigles et acronymes

ACA	Action communautaire autonome
AQPS	Association québécoise de prévention du suicide
CISSS	Centre intégré de santé et services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CIUSSS de l'Estrie – CHUS CIUSSSE - CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CNESST	Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail
CPS	Centre de prévention du suicide
CPSM	Centre de prévention du suicide de Montréal
CRISE	Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie
DPSMD	Direction des programmes en santé mentale et dépendance
ENA	Environnement numérique d'apprentissage
JMPS	Journée mondiale de la prévention du suicide
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RCPSQ	Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec
ROC de l'Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
RRCSME	Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie
SOFÉDUC	Société de formation et d'éducation continue
SPS	Semaine de prévention du suicide

Nous espérons que ce rapport annuel a pu éveiller chez vous la ferme conviction que le suicide n'est pas une option et que JEVI, votre centre de prévention du suicide en Estrie, ne travaille pas en vase clos, mais bien avec vous.

Merci de votre complicité, de votre intérêt envers notre / votre organisme communautaire, et surtout, de votre engagement en prévention du suicide en Estrie.

